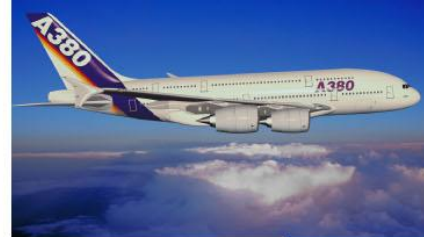


# Osez les sciences et les technologies



© Stockbyte

Conception graphique : KEROZEN - Illustrations François Crance

FEMMES & SCIENCES  
association



ministère  
éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche



**1882**

**Loi Jules Ferry** : école laïque, gratuite et obligatoire pour les filles et les garçons jusqu'à 12 ans.

Il y a des écoles de filles et des écoles de garçons.

**1924**

Les baccalauréats masculin et féminin deviennent identiques.

**1975**

**Loi Haby** : les écoles, collèges et lycées sont tous mixtes.

**2000**

Convention interministérielle pour l'égalité des chances entre filles et garçons, entre femmes et hommes, dans le système éducatif.

En filière littéraire, les garçons sont 21%,  
en filière scientifique, les filles 45 %.

En 2008, **54%** des bacheliers sont des filles, leur taux  
de réussite est de 85% et celui des garçons de 82%.

L'orientation des filles est différente de celle des garçons :

**5%** de filles en IUT de génie électrique

**79%** dans les IUT carrières sociales

**82%** dans les IUT carrières juridiques

**26%** dans les écoles d'ingénieurs

**1793**

Instauration du suffrage  
« universel »,  
mais pas pour les  
femmes.



Groupe de scientifiques au début du XXème siècle

**1944**

Ordonnance du général De Gaulle :  
les femmes sont électrices et éligibles.

**2000**

Loi sur la parité en politique après révision  
de la constitution en 1999.

- En 2011, parmi les députés : **17%** de femmes
- Parmi les conseillers régionaux : **27%**

**1907**

Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire.

**1965**

Une femme mariée peut ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son mari.

**1967**

Loi Neuwirth autorisant la contraception.

**1975**

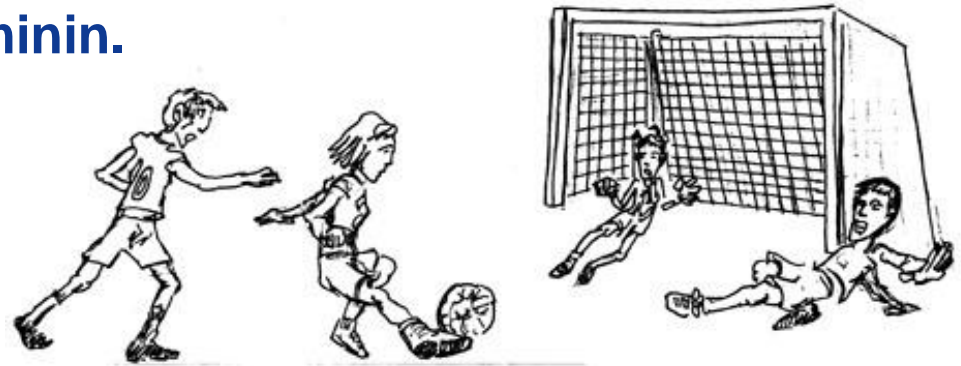
Loi Veil relative à l'interruption volontaire de grossesse.

**1993**

Exercice conjoint de l'autorité parentale.

**1970**

La Fédération Française de Football reconnaît le football féminin.



Les 2/3 des tâches domestiques sont encore effectuées par les femmes.

Les salariées y consacrent 3 h 52 mn / jour  
(les hommes 2 h 24 mn / jour)\*

\* Source INSEE 2011

**1972/73**

Egalité des salaires des femmes  
et des hommes... dans la loi.

**2001**

Loi Génisson : l'égalité professionnelle dans l'entreprise

**L'écart global entre les salaires masculins  
et féminins est de 25%**

principalement parce que les femmes  
exercent des métiers moins bien rémunérés

L'accès aux postes de responsabilité est encore restreint  
pour les femmes : dans le secteur de l'économie, les  
femmes ne représentent en France que 10 % des chefs  
d'entreprises et 17 % des cadres dirigeants.

- Si le nombre de bacheliers scientifiques augmente, c'est parce qu'il y a davantage de filles, qui sont **45%** en Terminale S.

**Mais le besoin de personnel scientifique et technique augmente encore plus vite.**

- Après le bac, les filles sont **moins de 30%** à poursuivre des études supérieures scientifiques et technologiques.



**Aujourd'hui les métiers scientifiques et technologiques manquent de filles et ils manqueront de cadres et de main d'œuvre.**

**Ces métiers permettent, entre autres, la réalisation des objets qui vous entourent chaque jour.**

**Ce sont des carrières passionnantes, où chacune et chacun peuvent trouver leur place.**





## Sciences et technologies : des métiers d'équipe en contact avec la société et ses besoins

Zoologiste

Cartographe

Biostatisticien

Electronicienne

Sociologue

Gestionnaire de  
base de données

Chimiste

**Des métiers  
variés...**

Géotechnicienne

Ergonome

Biologiste

Astronome

Responsable  
d'études cliniques